

[ACTUALITES PRODUITS]

Sécurité des produits

Rapport sur les boissons énergisantes

Après les recommandations de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (« ANSES ») (voir la *Lettre économique n°123*), c'est au tour de l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (« AESA ») de publier un rapport sur les boissons énergisantes. Ce rapport rassemble pour la première fois des données sur la consommation de ces boissons en Europe et fournit également une estimation de l'exposition des consommateurs résultant d'une consommation aiguë et chronique à certains ingrédients (tels que la caféine et la taurine) présents dans ces boissons.

Les résultats de ce rapport permettront à l'AESA d'évaluer les risques à venir, pour la santé, résultant de la consommation de ces boissons.

<http://www.efsa.europa.eu/fr/supporting/doc/394e.pdf>